

Horaires d'ouverture / jours fériés

En Suisse, la plupart des magasins sont fermés le dimanche. Sauf les magasins dans les gares. Les jours fériés officiels sont définis par les cantons.

Jours fériés

Les jours fériés sont réglés dans la Loi sur le travail et assimilés au dimanche. Le 1er août (Fête nationale) est un jour férié légal dans toute la Suisse. Chaque canton peut en plus fixer huit jours fériés supplémentaires. Dans le canton de Basel-Stadt, les jours suivants sont fériés: Nouvel An (1er janvier), Vendredi saint (vendredi avant Pâques), lundi de Pâques, fête du Travail (1er mai), Ascension, lundi de Pentecôte, Fête nationale (1er août), Jeûne fédéral, Noël (25 décembre), Saint-Étienne (26 décembre).

Horaires d'ouverture des magasins

Les horaires d'ouverture des magasins diffèrent selon les cantons. Dans le canton de Basel-Stadt, les magasins peuvent ouvrir du lundi au vendredi de 6h00 à 19h00. Mais les horaires peuvent varier d'un magasin à l'autre et être plus courts ou plus longs. La plupart des magasins ferment plus tôt le samedi qu'au cours de la semaine, en général vers 18h00. Le dimanche, la majorité des magasins est fermée. Sauf les magasins des gares, les stations-service ou les magasins de quartier qui, en principe, ouvrent plus tôt et ferment plus tard que les autres magasins et sont généralement ouverts 7 jours par semaine.

Horaires d'ouverture de l'administration publique

L'administration cantonale est généralement ouverte du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Certains bureaux ouvrent l'après-midi dès 13h30 ou sont joignables plus longtemps par téléphone. Il est conseillé de se renseigner au préalable sur les horaires d'ouverture via Internet ou par téléphone.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.hallo-baselstadt.ch/fr/bon-a-savoir/heures-douvertures--jours-feries